



José Teixeira
Chef de Marché, Sage

Le SEPA en 5 points clés : pourquoi les entreprises ne doivent pas attendre ?

Les entreprises françaises ont jusqu'au 1^{er} février 2014 pour adapter leurs systèmes de paiements au nouveau dispositif de prélèvements et de virements de la norme européenne SEPA⁽¹⁾.

A partir de cette date, le format national actuel disparaîtra définitivement.

Les TPE, PME, multinationales et dans une moindre mesure les particuliers sont concernés. En effet, le SEPA touche d'une manière générale toutes les entreprises qui paient des fournisseurs et/ou des salariés par des virements, et qui vont débiter leurs clients via des prélèvements.

Au 1^{er} février 2014, 100 % des flux, virements domestiques et prélèvements dans la zone Euro seront des flux SEPA.

José Teixeira, Chef de marché Communication bancaire et Moyens de paiements chez Sage, donne 5 conseils aux entreprises pour faire face sereinement à cette échéance dans les meilleures conditions :

Impliquer toutes les fonctions au sein de l'entreprise

“La trésorerie est au cœur de l'entreprise car elle intègre et traite l'ensemble des décisions financières qui sont prises. Cependant, considérer le projet SEPA sous la seule facette de la trésorerie ou de l'informatique revient à avoir une vision partielle du projet.”, explique José Teixeira.

La trésorerie voit sa feuille de route changer. Tout d'abord, sur le plan informatique par la gestion de la norme SEPA (format UNIFI XML), et l'utilisation de nouveaux protocoles bancaires (SWIFTNet, EBICS...) suivant le périmètre de la relation bancaire. Mais également, à travers l'impact du SEPA sur la gestion opérationnelle des flux financiers au quotidien et sur l'organisation des fonctions de cash management.

En effet, des modalités de règlements, de facturation et d'encaissements, à l'organisation de la structuration du partenariat bancaire ou du rapprochement bancaire, le cash management en Europe évolue à travers la mise en place du SEPA.

Mais, au vu des fonctions concernées, le SEPA n'est pas seulement un projet informatique, c'est un projet d'entreprise qui implique plusieurs fonctions. Au sein de la fonction commerciale va-t-il falloir remplacer les autorisations de prélèvement national classique par le mandat unique instauré par le SEPA et gérer celui-ci (collecte, archivage, fourniture de la preuve,...).

Le marketing doit mettre à jour les documents, plaquettes et autres sites web. Les référentiels clients et fournisseurs doivent être modifiés avec le BIC et l'IBAN, les nouvelles références bancaires, standard de la zone SEPA, qui remplacent le traditionnel RIB. Idem pour les ressources humaines s'agissant des coordonnées bancaires des salariés et des bulletins de salaire puisque les virements seront faits en mode SEPA. Les juristes vont devoir adapter tous les contrats en liaison avec le SEPA (conditions de ventes, tribunal pour litige...).

Du côté de la DSI, l'impact du SEPA, -qui utilise le langage XML- sur les systèmes d'information n'est pas négligeable. Il faut mettre à jour les systèmes et les logiciels, donner accès aux utilisateurs éloignés ou encore ouvrir l'IP à la connexion bancaire et sécuriser les accès.

Commencer au plus tôt pour ne pas avoir à payer le prix fort

“Sous peine de se retrouver dans un goulot d'engorgement début 2014, les entreprises ont tout intérêt à commencer au plus tôt le chantier du passage au SEPA. En effet, le délai restant est de moins 18 mois et il n'y a rien de plus coûteux que de devoir adapter ses outils en catastrophe, au dernier moment”, souligne José Teixeira.

La première tâche à accomplir est la nomination d'un comité ou d'un responsable de projet SEPA qui aura une vision transversale sur ce chantier, au sein l'entreprise.

Cette instance sera chargée d'analyser l'impact du SEPA sur les processus en place, d'impliquer les services de l'entreprise qui seront concernés, de suivre les développements du passage au SEPA en définissant une stratégie bancaire et en prenant contact avec les prestataires, fournisseurs de logiciels et banquiers de l'entreprise. Il convient ensuite d'identifier les services de l'entreprise concernés par le SEPA, de cartographier les flux de données en cause et de mesurer les impacts sur l'organisation interne et sur le système d'information.

Focus DSI : Concernant ce dernier point, il est très important d'identifier les applications capables de supporter et de gérer les formats XML. Si nécessaire, il faut budgéter les nouveaux outils informatiques nécessaires (système d'informations, logiciels utilisateurs...) et réfléchir au lotissement de ce projet. Dans ce cas, deux solutions sont envisageables : mettre en place des conversions ou traducteurs pour permettre de faire évoluer les systèmes selon un planning et un budget en cohérence ou bien procéder par un remplacement de l'ensemble des applications concernées en un seul lot ?

José Teixeira recommande : "Compte tenu de l'ensemble des tâches à accomplir, il est également judicieux de lister les ressources nécessaires à la mise en application du SEPA, telles que le personnel informatique, la coordination entre les différents services, les nouveaux pays, entités à inclure dans le projet."

Assurer une bascule progressive vers les nouveaux moyens européens

Tout l'écosystème de l'entreprise est concerné par ce changement : front office, back office, fournisseurs, prestataires, clients, partenaires. Afin que la transition se déroule au mieux, il faut prévoir des échanges réguliers pour suivre l'évolution de chacun.

Les impacts administratifs, juridiques et organisationnels du SEPA, en particulier la mise en place d'un processus de gestion des mandats, vont entraîner une évolution des échanges à laquelle il faut se préparer en vue de garantir la liquidité de l'entreprise, d'unifier les flux financiers et d'avoir des informations de meilleure qualité.

"Le basculement vers le SEPA ne devrait pas être du type "big-bang" : il y aura d'abord une période transitoire au cours de laquelle l'entreprise gèrera probablement plusieurs systèmes en assurant des passerelles (traducteurs, conversions Bic Iban...) entre applications "SEPA ready" et applications domestiques.", explique José Teixeira, "Cette bascule devra être en cohérence avec la cartographie et l'importance des flux. Le projet devra dès le départ être envisagé d'une manière globale. L'ensemble des flux, des virements de trésorerie aux virements fournisseurs

en Euros ou en devises, sans oublier fichiers de restitution bancaires, devront être appréhendés, car l'ensemble de ces services bancaires basculeront dans la norme UNIFI, à terme."

Parties intégrantes de leur écosystème, les banques, associations professionnelles, experts-comptables et chambres de commerce et d'industrie pourront accompagner les entreprises dans leurs démarches.

Harmoniser les flux financiers pour rationaliser les coûts

Selon José Teixeira, "Les systèmes amont et aval sont souvent obsolètes. Dès lors, derrière la norme SEPA se trouve une véritable opportunité d'innovation pour les entreprises, ce projet peut être prémices d'une meilleure harmonisation technique et fonctionnelle qui va faciliter les projets de centralisation internationale de la trésorerie et des moyens de paiement et d'encaissement".

Le SEPA représente une opportunité pour unifier, rationaliser et changer les flux financiers. A terme, cela permettra la rationalisation des coûts, notamment ceux de maintenance.

Considérer les opportunités liées au SEPA : innovation et développement

Les avantages d'une plus grande fluidité des paiements dans toute la zone sont multiples. Parmi eux : raccourcissement des délais de paiement, concurrence plus vive pour la fourniture des services de paiement, baisse des coûts liés à ces paiements et à leur traitement, conquête de nouveaux marchés.

José Teixeira ajoute : "Le SEPA est donc source de rationalisation dans les relations avec les banques et source de réflexion au niveau du périmètre de l'entreprise. Ce peut être le moment de réfléchir à une stratégie de développement à l'export."

De même, les tendances sont aux nouveaux services et modèles de business accompagnant les évolutions du marché vers toujours plus de commerce électronique, de cloud, de dématérialisation, de mobilité et de sécurité dans les échanges. Celles-ci peuvent être incluses dans le projet SEPA pour une meilleure intégration à l'entreprise.

José Teixeira explique : "La facturation client / et le processus encaissement ne doivent plus être analysés sur le plan purement domestique, afin d'ouvrir la porte à une approche plus globale du type "usine d'encaissements". La généralisation du SEPA va entraîner de multiples innovations dans le domaine du paiement. Ces dernières sont un aspect important à l'heure du boom du commerce électronique et du futur paiement via les Smartphones."

(1) **SEPA** (Single Euro Payments Area – espace unique de paiements en euros) : La zone SEPA est un espace européen représentant près de 480 millions d'habitants, 9 000 banques et 25 millions d'entreprises.

Au sein de 32 pays européens, entreprises, particuliers et administrations pourront émettre ou recevoir des paiements en euro, que ce soit par cartes bancaires, virements ou prélèvements, dans les mêmes conditions de sécurité, de fiabilité et de coût qu'ils le font aujourd'hui à l'échelon national et sans surcoût.